

Evaluation du dispositif d'accès aux psychothérapies expérimenté par la CNAM : premiers résultats

Stéphane Bahrami, Viviane Kovess, Lucia Romo, Yhan Monney,
Helen-Maria Vasiliadis, Julien Mousquès, Jérôme Wittwer,
Anne Duburcq, Stéphanie Schramm

Contributeurs

- *Comité scientifique de l'évaluation* : Stéphane Bahrami (coordination), Viviane Kovess, Yhan Monney, Julien Mousquès, Lucia Romo, Helen-Maria Vasiliadis, Jérôme Wittwer.
- *CEMKA* : Anne Duburcq, Valérie Donio, Viviane Jeanbat, Caroline Laurendeau.
- *CNAM* : Stéphanie Schramm, Mohamed Mazza, Gabrielle Peyre-Lanquar, Laurence Smadja, Vanessa Vitu.

Déclaration de liens d'intérêt

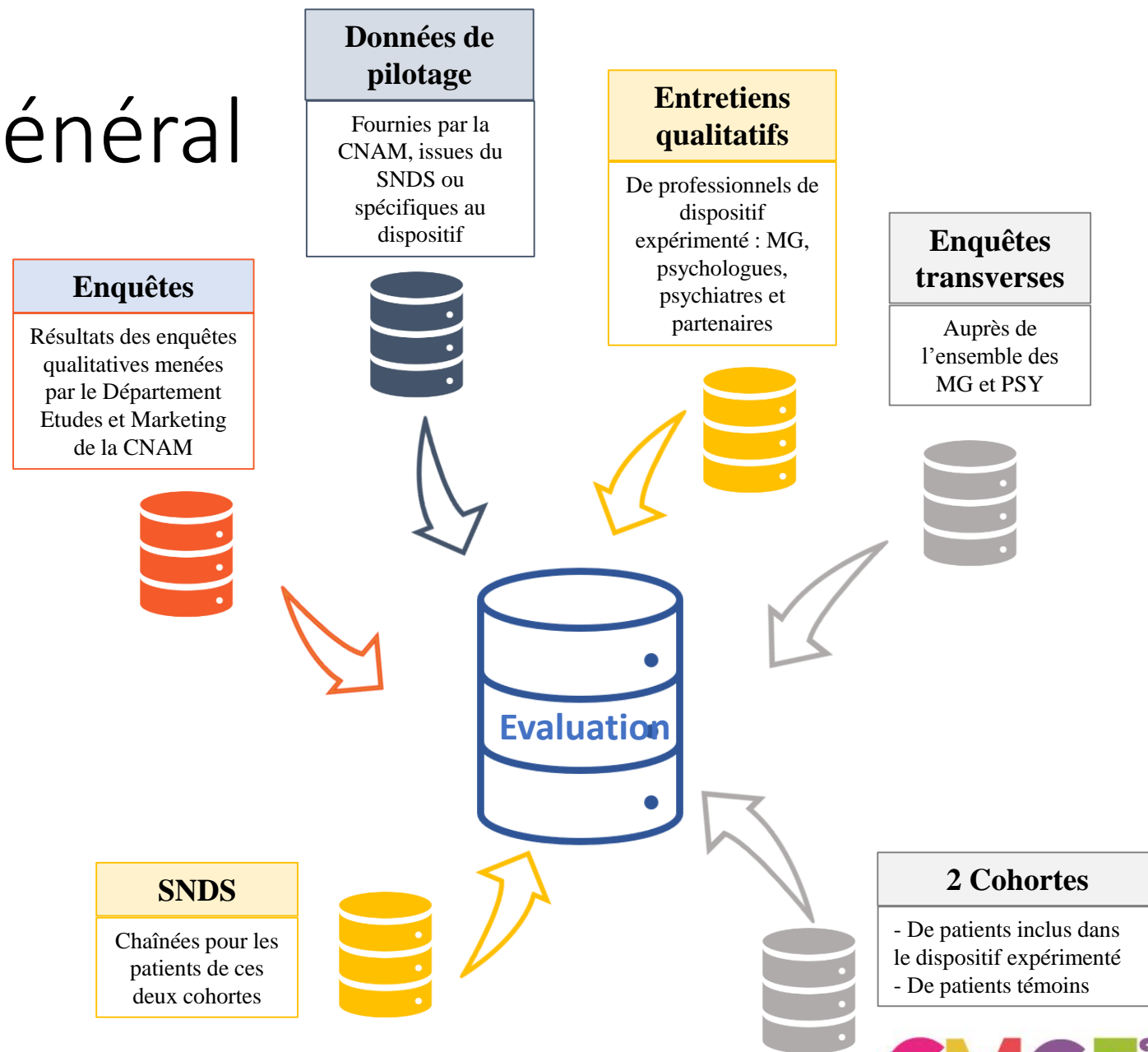
Nom : BAHRAMI Stéphane

- MCU-PH en Santé Publique et en Economie de la Santé, Université Paris-Saclay/UVSQ
- Depuis juin 2019 : appui au pilotage et à la coordination opérationnelle de l'évaluation
- Intéressé par la recherche sur le déploiement et la diffusion d'innovations organisationnelles

Contexte

- Fréquence des troubles anxieux et dépressifs légers à modérés
- Accès limité aux psychothérapies recommandées en première intention
- Expérimentation menée par l'Assurance Maladie depuis 2018
- Evaluation multidisciplinaire
- Généralisation sous forme adaptée annoncée lors des Assises de la santé mentale

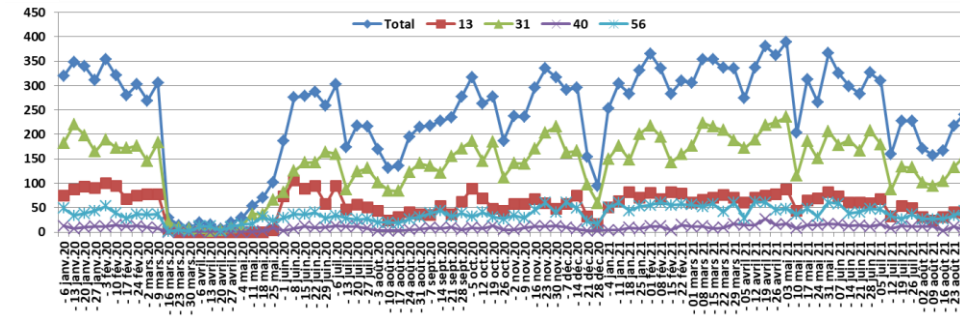
Evaluation : cadre général



Différentes sources d'information, de nature différente (qualitatives et quantitatives) et complémentaires

Evaluation intermédiaire : point à date

- Objectifs évaluatifs abordés :
 - **Adhésion** des médecins généralistes (MGs) et des psychologues/psychothérapeutes libéraux (PPLs)
 - **Collaboration** entre MGs, PPLs et Psychiatres
 - **Impact sur les pratiques** lors de la consultation médicale initiale
- Méthode :
 - données de **pilotage** et **enquêtes transversales** auprès des MGs et PPLs
 - **Entretiens qualitatifs** : institutionnels et professionnels
 - Cohortes expérimentale et témoin : **données d'inclusion**



Participation au dispositif

Au 23 mars 2022 : **3950 MG ont participé au dispositif** (~ 80% des MG installés), et **707 PPL** sont conventionnés (~ 40-45% des psychologues agréés).

37 061 patients ont intégré le dispositif, pour un total de **374 779 séances** dont :

- 37 061 d'évaluation initiale
- 251 790 d'accompagnement psychologique (7,8/patient en moyenne)
- 85 928 de psychothérapie structurée (8,4 en moyenne)

Répondants (enquêtes et entretiens)

Enquête transversale
(oct 2020) :
603 MGs et 436 PPLs
répondants.

Entretiens
(2^e semestre 2021) :

- 18 institutionnels
- 20 MGs
- 20 PPLs

	%	Enquête	Expérimentation
Nombre de MGs	17,9%	603	3367
Age			
<40	34,5%	262	760
40-49	20,8%	136	653
50-59	14,4%	117	810
60+	7,7%	88	1144
H/F			
Femmes	24,4%	385	1577
Hommes	12,2%	218	1790
Nb. de patients inclus (au 7/10/2020)			
Entre 1 et 5	8,4%	163	1931
Entre 6 et 15	30,3%	285	942
16 ou plus	31,4%	155	494

Bénéfice perçu

MG et PPL ont rapporté...

- ... une amélioration sur le plan de la santé mentale pour :
 - « **tous ou la majorité** » de leurs patients bénéficiaires (**64% des MG, et 79% des PPL**),
 - « une partie » seulement de leurs patients bénéficiaires (29% des MG, 20% des PPL),
- ... une amélioration sur le plan du fonctionnement social pour :
 - « **tous ou la majorité** » de leurs patients bénéficiaires (**55% des MG et 66% des PPL**)
 - « une partie » de leurs patients bénéficiaires (30 % des MG et 29% des PPL).
- Ils déclarent leurs **patients « tout-à-fait satisfaits »** à 55% et 48%,
« **plutôt satisfaits** » à 43% et 47% respectivement.

Collaboration avec les psychologues

Réseaux d'adressage :

- Collaboration avec **3,8 PPLs en moyenne** (min : 0, max : 30)

	N	%
Concernant l'orientation vers un psychologue, comment procédez-vous ?	(589)	
<i>Vous proposez les noms et coordonnées de <u>2 ou 3</u> psychologues</i>	327	55,5
<i>Vous proposez le nom et les coordonnées d'<u>un seul</u> psychologue</i>	68	11,5
<i>Vous remettez une <u>liste</u> au patient qui fait son choix lui-même</i>	128	21,7
<i>Autre (ex. précisions : combinaison des 3 ; patient choisit seul ; un seul à proximité ; variable)</i>	66	11,2

- **Amélioration de la communication** avec les PPLs pour **30,8% des MGs** (168/545)
- **Contacts** avec les PPLs **qui augmentent** peu à peu pour **51,8% des MGs** (217/419)
- Les **difficultés** de collaboration restent **un frein pour 12,1%** des répondants (39/323)

Avis psychiatrique

Organisations diverses, adaptées aux territoires : Consultation, avis téléphonique, échange par mail

Mise en œuvre contrainte :

	N	%
Avez-vous eu des difficultés à obtenir un avis psychiatrique ?	(439)	
<i>Oui</i>	267	60,8
<i>Non</i>	172	39,2
Délai pour obtenir l'avis d'un psychiatre?	(279)	
<i>Semaines : moyenne (écart-type)</i>	5,2	(7,2)

Accès facilité si (entretiens) :

- Un dispositif spécifique est mobilisé (DSPP, Haute-Garonne)
 - Les psychiatres sont informés au préalable du motif de la consultation
- > L'avis pourrait être **planifié ou sollicité plus précocément**

Prise en charge initiale

	Expérimentation	Scénario hypothétique	Témoins	Significativité (p-value)
<i>Effectifs</i>	176		113	
GAD-7 (moyenne, écart-type)	10,4 (3,5)		10,4 (3,1)	0,9779
PHQ-9 (moyenne, écart-type)	12,8 (4,2)		12,3 (4,1)	0,0131
Prise en charge (<i>Effectifs</i>)	173		113	
Soutien psychologique	119 (68,8%)	124 (71,7%)	78 (69,0%)	0,9658
Antidépresseurs	11 (6,4%)	43 (24,9%)	16 (14,2%)	0,0274
Anxiolytiques	25 (14,5%)	81 (46,8%)	41 (36,3%)	<0,0001
Hypnotiques	3 (1,7%)	14 (8,1%)	9 (8,0%)	0,0144
Conseils hygiéno-diététiques	104 (60,1 %)	115 (66,5%)	70 (61,9 %)	0,7564

(NB : données déclaratives ; appariement SNDS en attente)

Bilan : appréciation du dispositif

MGs et PPLs ont évalué l'utilité du dispositif à **9/10** et **8,9/10** respectivement.

Ils se sont exprimés à **94% et 84%** en faveur de sa **généralisation**.

83% des PPL ont renouvelé leur convention à l'automne 2020 suite à la prolongation de l'expérimentation.

Les **modalités pratiques ont été jugées moins favorablement**, avec des évaluations à **6,3/10 et 4,6/10** respectivement.

Bilan : adaptations envisagées

Améliorations souhaitées au premier plan :

- L'allègement des formalités
- **Le tarif des séances** (cité par 96% des PPL favorables à la généralisation)
- **L'élargissement des critères d'inclusion** (69% des PPL et 59% des MG favorables).

Des points de vigilance (*entretiens MGs et PPLs*)

- Fins de prise en charge et **inégalités de suivi ultérieur**
- Evaluation de la **sévérité et recours** à l'avis psychiatrique
- > communiquer sur le **rôle spécifique du dispositif** généralisé, son intérêt, ses limites
- > **anticiper la suite éventuelle du parcours** (MG, CMP, Psychiatre)

Discussion et conclusions

- Principale limite : taille et représentativité des échantillons

Néanmoins :

- **Participation** importante au dispositif
- **Adhésion** de nombreux MGs et PPL, qui ont **souhaité la généralisation** sous forme adaptée
- **Appropriation** du dispositif, **acculturation**, développement des **collaborations**

- **Accès aux soins recommandés**
- **Alternative** potentielle à certaines prescriptions de **psychotropes**
- **Intérêt des démarches évaluatives** pour éclairer et accompagner les évolutions des pratiques